



**Club de l'Amitié
du Val d'Ouche
Bligny sur Ouche**

Assemblée générale

Jeudi 20 janvier 2022

Salle des fêtes de Bligny sur Ouche

Compte rendu succinct de l'assemblée générale ordinaire du Club de l'Amitié du Val d'Ouche (voir pièces jointes)

Présents : 65 émargements et 27 procurations - voir liste émargements ci-jointe

Invités présents

- Denis Myotte, Maire de Bligny sur Ouche
- Pierre POILLOT conseiller départemental, président de la mission locale rurale de l'arrondissement de Beaune

Excusé

- Yves Courtot, Président de la Communauté de Communes Pouilly Bligny

Contrôle du pass sanitaire, masque obligatoire et gel hydroalcoolique

Jacky Auvray, Président du club, remercie les personnalités et les membres de l'assemblée de leur présence et ouvre la séance après avoir constaté que le quorum était atteint.

Présentation des rapports 2021

- Le président présente son **rapport moral 2021** qui est approuvé à l'unanimité.
- Agnès Cantonnet, secrétaire du club, présente le **rapport d'activités 2021** qui est approuvé à l'unanimité.
- Michèle Bougé, trésorière du club, présente le **rapport financier 2021** qui est approuvé à l'unanimité. Ce bilan financier a été vérifié et approuvé par la vérificatrice aux comptes, Nelly Naudin.

Le président présente le programme prévisionnel des **activités 2022**.

Cotisation 2022

Le président informe l'assemblée que le Conseil d'Administration a décidé de ne pas augmenter la **cotisation** pour 2022 (retour au montant 2020) qui restera donc à 22,00 €.

Elections du Conseil d'Administration

Le président informe du déroulement du vote : compte tenu qu'aucun adhérent n'a fait acte de candidature et que le Conseil d'Administration, conformément aux statuts, se représente dans son intégralité, le bulletin de vote ayant été rédigé en ce sens et distribué en début de séance, le président propose de procéder à un vote à main levée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le vote à main levée est alors sollicité : le Conseil d'Administration est reconduit à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, le président donne la parole à Denis Myotte, maire de Bligny-sur-Ouche puis à Pierre Poillot, conseiller départemental.

Le président clôture la séance en invitant les personnalités à partager le verre de l'amitié avec quelques membres du club ne participant pas au repas.

Le traditionnel repas de l'AG est servi au Dauphiné, à Arnay-le-Duc, 51 convives y participent.

La séance est levée à 11h20.